



Ref : 636.../VRPG/UDL/2018

A

Messieurs les doyens des facultés

Objet : A/S des réinscriptions en post-graduation

J'ai l'honneur de vous informer que la clôture de la campagne des inscriptions, 2018-2019, est prévue pour fin novembre 2018.

En conséquence, et comme d'habitude, je vous prie de charger les services de la post-graduation de votre faculté de procéder, dès à présent, à la préparation des dossiers des étudiants relevant de votre faculté en vue de les transmettre à mes services pour l'établissement des attestations de réinscription.

Il vous appartient donc d'informer les post-graduants et les directeurs de thèse du délai réel fixé par les départements (tenir compte des délais des CSD, des CSF et du traitement administratif,...etc). Permettez-moi, d'insister sur le dernier délai du 20 Novembre 2016 de réception, par nos services, des derniers dossiers pour assurer la réussite de l'opération.

Cette opération ne concerne pas les doctorants en sciences (classiques) actuellement en 6^{ème} année et plus pour l'année universitaire 2017-2018. Elle ne concerne pas, aussi, les doctorants du 3^{ème} cycle (LMD) inscrits en 5^{ème} année durant l'année universitaire 2017-2018. Ceci n'empêche, en aucun cas, que les CFD, les CSD et les CSF examinent leurs états d'avancement afin de faire un état de situation des doctorants n'ayant pas pu soutenir, à temps, leurs thèses de doctorat.

Comptant sur votre entière collaboration, veuillez agréer, Messieurs les doyens, mes sincères salutations

Sidi Bel Abbès, le 22/09/2018

Le vice recteur

الأستاذ بوزيان
نائب رئيس الجامعة بالنيابة
في الشؤون الثالث والتأهيل الجامعي والبحث العلمي
و كذا التكوين العالي في ما يوجد الخرج